



Association Vanne Culture et Loisirs
Place Chomedey de Maisonneuve
10190 NEUVILLE SUR VANNE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

28 mars 2023

Présents : Corinne COTEL, Jean-Pierre BARD, Olivier ROMAIN, Vanessa CHEVALLIER, Valérie DUFOUR, Nicole BARD, Christelle RAPHAËL, Fabrice LAGRANGE, Fernande LEO, Jacqueline FERRARINI, Françoise BECARD.

Absents excusés : Françoise ROMAIN, Claude GASNER, Claude RIZZO, Camille BOLLON.

Compte-rendu : Laetitia OUDIN

Ordre du jour :

- Point sur les sections
- Bilan des Vœux
- Bilan Tarot
- Bilan du repas à thème
- Communication
- Prochaines manifestations
- Questions diverses

➤ Point sur les sections :

Aérodance : Entre 15 et 20 personnes par séance.

Aquagym : R.A.S.

Botanique : 8 inscrits et 2 en attente de paiement. Si les 2 personnes reviennent à la prochaine séance, il faudra régulariser la situation. Prochaines séances le 1^{er} avril à Bérulle et le 15 avril à Neuville.

Boxe cardio : 7 inscrits. Romuald revient en France au mois d'avril, Vanessa prévoit d'organiser une Zumba party. Vanessa commence à prévoir la rentrée de septembre.

Couture : R.A.S.

Œnologie : 2 nouveaux. Il est prévu 1 séance au Cellier Saint Pierre le 5 mai à 19h30 avec une participation de 10€ supplémentaire pour les adhérents. En fonction du nombre d'inscrits, la séance sera ouverte aux membres du CA.

HIIT : Entre 15 et 20 à chaque séance. Tout va bien.

Hip Hop : Jean-Pierre nous annonce le décès du papa de Tony BONNET. Il a envoyé un courrier au nom de l'AVCL. 1 séance a été annulée mais les adhérents ont été très compréhensifs.

Jean-Pierre a été contacté par Mme SAVOURET d'Aix en Othe qui souhaite obtenir les coordonnées de Tony pour l'animation de la fête de la culture. L'AVCL n'intervenant pas dans la manifestation, le CA ne voit pas d'inconvénient.

Tony va former Clovis QUILLARDET pour qu'il puisse reprendre la section d'ici 3 ou 4 ans.

Corinne va se renseigner pour les Pass Sport.

Marche : R.A.S.

Pilates : 2 nouveaux.

Scrabble : R.A.S.

Stretching : Moyenne de 14-15 personnes par séance.

Il est proposé de faire un pot pour les 25 ans d'animation de Françoise JACQUOT. Un soir en semaine vers 18h30, Françoise BECARD va voir avec elle ses disponibilités et pourquoi pas jumeler le pot de fin d'année en juin avec l'anniversaire. Concernant le cadeau, Corinne COTEL s'occupe de réserver des repas à l'auberge de Sainte Maure et au restaurant Valentino à Troyes.

Pour le pot, champagne et amuse-bouche. Françoise BECARD apportera les blidas.

Tarot : 11 inscrits. Les séances deviennent hebdomadaires Fabrice va prévenir la mairie de Villemaur.

Théâtre : Faire un point en juin pour la rentrée.

Zumba : 12 inscrits.

Site : Il est proposé d'ajouter le numéro de Vanessa pour la Foire aux Vins ainsi que le logo du Conseil Départemental, de la Région Grand Est et un remerciement à la CDC ainsi qu'aux mairies qui donnent des subventions. Jean-Pierre va commencer la fabrication de son site internet pour son évaluation de fin d'année.

Vanessa nous informe que Mme KRAVIC s'est blessée, elle est dispensée de sport sur certificat médical et ne pourra pas terminer l'année. Le CA valide le remboursement des 2 trimestres restant pour les sections Aérodance, Hiit et Pilates.

➤ **Bilan des Vœux** :

Concernant les dépenses :

- 113.60 € de Champagne
- 70 € de boissons au restaurant
- 152.95€ d'apéritif Thiriet

Soit un total de 356.55€. Bilan correct et bonne ambiance.

➤ **Bilan challenge de Tarot** :

Bilan moral : 44 inscrits. Bonne ambiance

Fabrice nous informe que le prochain challenge aura lieu le 2 mars. Il est prévu de décaler afin d'attendre la fermeture de la chasse.

	Recettes	Dépenses
Inscriptions	440.00 €	
Buvette	256.20 €	
Dépenses		533.49 €

Bilan financier :

TOTAL	162.71 €
-------	----------

Bon bilan pour le Challenge.

Concernant les jeux de cartes commandés, les 28 n'ayant pas été utilisés seront rangés au local.

➤ **Bilan du repas à thème :**

Bilan moral : Bonne ambiance, la décoration était belle et de bons retours mais le manque de fromage et salade s'est fait ressentir. Il permet de couper le repas et d'augmenter le temps de danse. Le choix du cassoulet n'a pas plu à tout le monde.

Il est remonté un manque de communication avec des flyers qui n'ont pas été distribués dans les boîtes aux lettres.

Nous avons signalé à la mairie que les couverts et les assiettes étaient sales.

Les grilles du traiteur n'ont pas été nettoyées, il faudra faire plus attention.

Bilan financier : Le bilan est à finaliser pour la prochaine réunion.

➤ **Communication**

Le manque de communication est ressorti lors du repas. Pour les prochaines manifestations, il est prévu :

- De faire une distribution dans les boîtes aux lettres des communes de Neuville (Jean-Pierre et Nicole), Villemaur et Pâlis (Vanessa et Valérie)
- De faire des affiches A4 pour les commerçants
- D'envoyer un mail aux adhérents (via le secrétariat + les responsables de sections)
- De donner une version papier pour chaque section.
- Diffuser sur le site de l'AVCL
- Publier sur Facebook
- D'envoyer aux partenaires (ODT, SI, mairies, sponsors ayant demandé ...)
- De voir avec l'Est éclair si on peut publier une annonce

➤ **Prochaines manifestations**

Foire aux vins : Les 13 et 14 mai 2023 à Pâlis.

Exposants : La liste est complète et tous ont répondu.

Sponsors : La recherche est terminée et la relecture du livret a eu lieu le 27 mars. Un total de 9440 €. Belle année mais pour l'année prochaine, il faudra prévoir une modification de l'accord de publicité avec la sélection des tailles qui ne pourront pas être modifiées. En effet, cette année beaucoup de logos sont arrivés dans des tailles différentes à celle proposée, prenant plus de place que prévu sur le livret. Il faudra revoir également le choix et le prix des encarts proposés.

Matériel : Nous avons trouvé tous les barnums dont nous avons besoin. Bucey nous propose son barnum avec une location de 200€, il a été convenu de ne pas le prendre car nous en

avons assez. Cependant, Estissac ne souhaitant pas nous prêter de matériel, nous sommes à la recherche de tables et bancs. Vanessa a fait une demande auprès de Mesnil Saint Loup.

Repas : Le samedi soir, il est prévu de faire une Paëlla. Le traiteur aura besoin de petites mains pour faire le service et préparer le repas.

Animations : Nous avons actuellement le groupe « tata citronelle » pour le dimanche et Antoine et son accordéon pour le samedi soir. Vanessa attend des réponses pour le samedi après-midi. Pour les enfants, il est proposé un atelier poterie, à confirmer.

Bénévoles : la réunion aura lieu le 22 avril à 10h30 à Pâlis et sera suivi d'un apéritif campagnard. Il est donc demandé à chacun d'informer un maximum de monde pour avoir des bénévoles. Pour remercier les bénévoles, l'idée d'un livre photos viendrait remplacer le traditionnel DVD.

Nous lançons un appel pour trouver des frigos. Fabrice propose d'en apporter un.

Voyages - sorties :

- Guédelon : le dimanche 4 juin 2023

Le bus est réservé pour 840€. Afin de faire participer un maximum de familles, il est prévu que l'AVCL prenne en charge le bus pour les enfants. Le tarif sera donc de 30€ pour les adultes non-adhérents, 25€ pour les adultes adhérents et 10€ pour les enfants (de 5 ans à 17 ans).

Olivier, Christelle et Fabrice seront là.

Le flyer sera préparé pour la prochaine réunion.

- Le Château de Vaux en Champagne : un dimanche mi-septembre

Spectacles enfants : La recherche continue pour un spectacle pour les enfants.

De nombreuses demandes de la part des adhérents pour le voyage au Puy du Fou. Nicole se penche sur la question. La date du 15 et 16 juin 2024 fixée avec la proposition d'une pré-inscription dès l'AG en septembre et la possibilité de payer en 6 fois.

➤ Questions diverses

- La région a versé une subvention pour la foire l'année dernière, elle demande un bilan qualitatif et quantitatif de la foire 2022 pour le 31 juin., ainsi que et de la publicité. Olivier propose d'intégrer le budget du comité de jumelage afin de compenser le budget. Une réunion sera organisée avec Corinne, Camille et Olivier pour renvoyer les documents.
- Achat des sections :
 - Vanessa va regarder pour acheter la sono.
 - Pour les achats chez Boum-Bazar, il faudra préparer un bon de commande avec le logo de l'AVCL et la signature de la présidente pour toute facturation.
 - Le compte chez Bureau Vallée est à vérifier car n'apparaissait plus lors du dernier passage. Vérifier qui est en nom pour les achats.
- La région propose une aide pour l'achat d'un barnum.

- Il est proposé à l'AVCL d'adhérer aux autres associations du secteur. Le CA est d'accord sous condition que les autres associations adhèrent à l'AVCL. Concernant l'office de tourisme, l'adhésion permet la publication des différents événements.
- Le CA rappelle que lors d'une manifestation, un accord de l'organisateur est obligatoire avant toute communication sur des événements n'étant pas organisés par ce dernier.

Prochaines réunions

Le 17 avril 2023 à 18h30 à Neuville (Foire)

Le 22 avril 2023 à 10h30 à Pâlis (Réunion des bénévoles)

Le 24 avril 2023 à 19h00 à Neuville (CA)

Le 2 mai 2023 à 18h30 à Pâlis (Foire)

Le 22 mai 2023 à 19h à Neuville (CA)